

La Route du Jasmin

2 août 2014

Toulon

261 nm

Corse (Corsica)

Isola d'Elba

Italie

Rome

La Seyne-sur-Mer
Carloforte
Kélibia
Monastir
Hammamet

Sardegna (Sardinia)

Mer Tyrr

Carloforte

196 nm

tel. 06 12 44 11 31

route-du-jasmin.over-blog.com

Tunis

Kélibia

64 nm

Hammamet

38 nm

Monastir



LE PROGRAMME

1-2 août 2014 :

- Regroupement des bateaux à La Seyne-sur-Mer.
- 2 août : dîner des équipages.

3 août 2014 :

- Briefing météo - Départ.

4 août 2014 :

- En mer.

5-6 août 2014 :

- Escale à Carloforte - Découverte de l'île de San Pietro - 6 août en soirée apéritif - Animation Sarde.

7 août 2014 :

- Briefing météo - Départ vers Kélibia.

8 août 2014 :

- En mer.

9 août 2014 :

- Escale à Kélibia.

10 août 2014 :

- Briefing météo, départ - En soirée arrivée à Monastir.

11-12 août 2014 :

- Escale à Monastir. Visite du colisée d'El Jem (facultatif).

13 août 2014 :

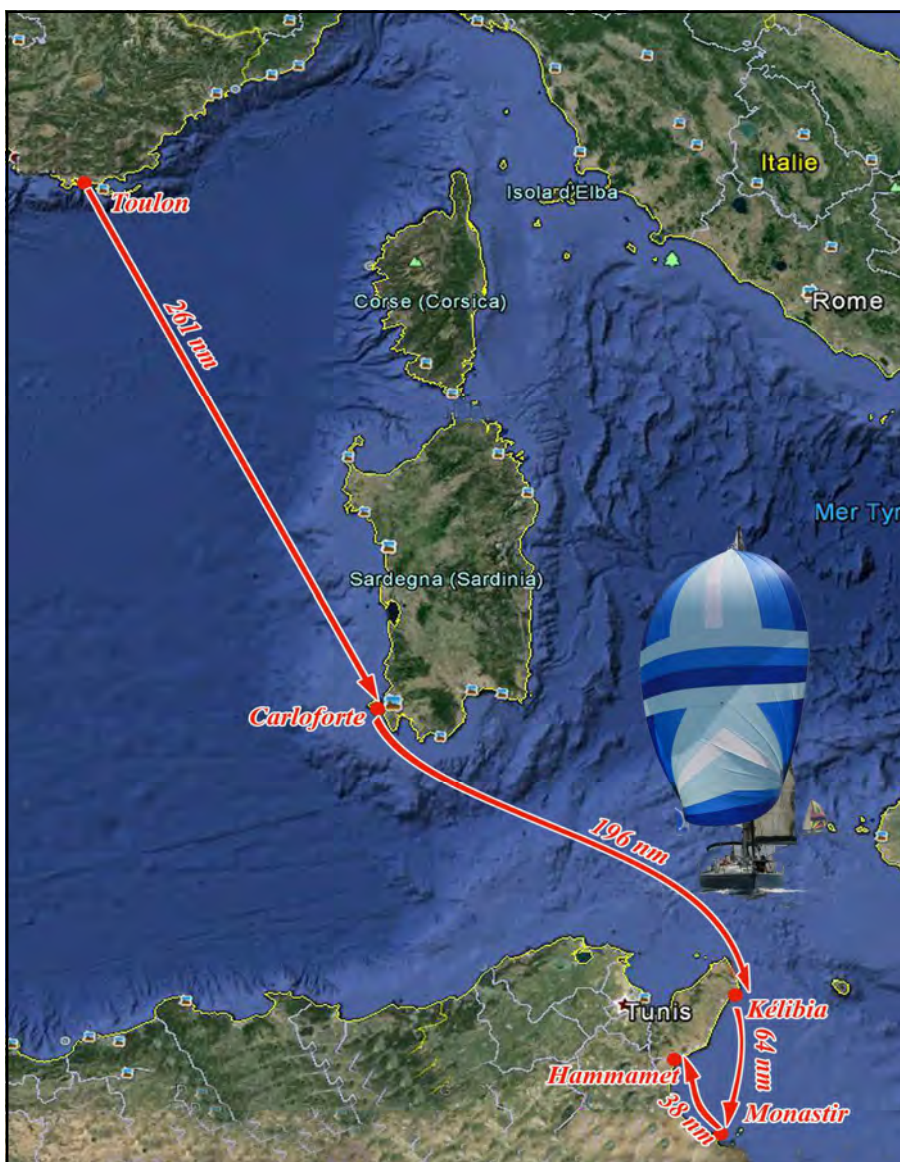
- Journée aux îles Kuriat - Soirée Tunisienne à Monastir.

14 août 2014 :

- Briefing météo, départ - En soirée arrivée à Hammamet.

15-16 août 2014 :

- Escale à Hammamet - Régate en baie d'Hammamet - Remise des prix Dîner de gala.



Les conditions :

La Route du Jasmin est ouverte aux voiliers assurés, homologués et armés pour la navigation hauturière. Les équipages devront être composés d'au moins deux personnes. Le programme ci-contre pourra être modifié en fonction des conditions météorologiques. Selon celles-ci, les départs pourront être anticipés ou reportés.

Les inscriptions :

• Bateaux de moins de 10 mètres :	400 €
• Bateaux de 10 à 11.99 mètres :	450 €
• Bateaux de 12 à 14.99 mètres :	500 €
• Bateaux de 15 mètres et plus :	550 €
• Multicoques :	600 €
• Equipiers :	200 €
• Skipper : inclus dans l'inscription du bateau.	
• Enfants de moins de 12 ans :	gratuit

Ces prix représentent les frais d'organisation et comprennent les places à quai, les réceptions, les dîners, les dotations diverses pour chaque équipage, le suivi météo et l'adhésion au « club Jasmin ».

Pour les bateaux embarquant des équipiers payants (exceptées les écoles de voile), l'inscription de ceux-ci est de 250 €.

Contacts - Informations :

« La Route du Jasmin »

Association loi 1901

« La Roseraie » - Chemin du
Chateauvert

83500 La Seyne-sur-Mer

tel. (+33) 06 12 44 11 31

Internet ; route-du-jasmin.over-blog.com

e.mail : jo.mineti@libertysurf.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION N° (réservé à l'organisation)

A imprimer et retourner à l'organisation. Merci de remplir toutes les cases le plus précisément et le plus lisiblement possible

NOM DU BATEAU

IDENTIFIANT BALISE

--	--

Port de stationnement

Catégorie : **REGATE** / **CROISIERE** (rayer la mention inutile)

Numéro de voile (s'il y a lieu)	Modèle
Marque (constructeur)	Type (G.T.E. – P.T.E. – Dériveur)
Année de construction	Largeur de coque
Longueur de coque (jupe comprise)	Poids lège
Tirant d'eau	Couleur de pont de coque
Enrouleur de Grand voile OUI / NON	Hélice FIXE / REPLIABLE

SIGNES PARTICULIERS

.....

SKIPPER DU BATEAU

Nom (majuscules)	Prénom
Adresse	Tel
e.mail	

CONTACT A TERRE

Nom	Prénom
Adresse	Tel

FRAIS DE DOSSIERS

Bateau de moins de 10 m	400 €	Bateau de 10m à 11,99 m	450 €
Bateau de 12m à 14,99 m	500 €	Bateau de 15m et plus	550 €
Multicoque	600 €		
Equipiers X 200 €,	soit	€	TOTAL
			€

Pour les bateaux embarquant des équipiers payants (exceptées les écoles de voile): par équipier : 250 €
Règlement de la participation par chèque à l'ordre de : "La Route du Jasmin". Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Les skippers sont inclus dans l'inscription du bateau.

- Les inscriptions ne seront effectives qu'à réception des frais concernant le bateau, les frais des équipiers pourront être réglés ultérieurement.
- Les frais du bateau comprennent l'adhésion du skipper au Club "Route du Jasmin" (obligatoire).

EQUIPIERS

Noms – Prénoms

.....
.....
.....

"Je reconnais que "La Route du Jasmin" n'est pas une course officielle et que les droits d'inscription ne couvrent que les frais de dossiers, d'organisation, de dotation et de logistique.

Par ailleurs, j'ai connaissance que je suis seul responsable de mon équipage, de mon bateau, de son contenu et de son état, que je prends le départ, je navigue, je poursuis ou j'abandonne sous ma seule responsabilité, sans pouvoir, pour quelque cause que ce soit, engager la responsabilité de l'association organisatrice, que mon bateau doit être homologué, assuré et armé pour la navigation hauturière".

De mauvaises conditions météorologiques prolongées pourraient mettre l'organisation dans l'obligation d'annuler La Route du Jasmin. Dans ce cas, il sera procédé au remboursement de la moitié des sommes versées (50% de ces sommes étant déjà engagées dans les frais préparatoires).

Date Lu et approuvé

Le Skipper Signature.

La Route du Jasmin



les belles rencontres du large ...



Carloforte



Hammamet



Kélibia



Monastir



Colisée El Jem



Une grande et belle navigation estivale